

NOUVELLES MESURES EN REPONSE AUX CONSEQUENCES DE LA CRISE DE L'EAU DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION

Monsieur le Recteur salue le travail partenarial conduit depuis le début de la crise avec les Services de l'Etat en Guyane, la Collectivité Territoriale de Guyane et les municipalités directement impactées par la crise de l'eau.

Cette crise de l'eau appelle des réponses adaptées.

Face à la baisse continue des fleuves, les moyens *ad hoc* ont été déployés pour permettre, quand cela est encore possible, aux enseignants et aux élèves de rejoindre leur établissement. La continuité pédagogique a déjà commencé sur des secteurs où les élèves ne peuvent plus se rendre en toute sécurité en classe, en particulier à Trois-Sauts et dans certains écarts d'Apatou et de Maripasoula.

Face à l'épisode de biseau salin qui s'annonce à Saint-Laurent-du-Maroni, la ville de Saint-Laurent-du-Maroni et la Collectivité territoriale de Guyane (CTG) ont déployé les moyens **afin que tous les élèves et tous les personnels puissent avoir accès à l'eau potable sans la moindre restriction**. Un dispositif soutenu par le RSMA permettra à chaque élève et à chaque personnel d'avoir de l'eau potable dans son école à compter du mardi 12 novembre. Les collèges et lycées de Saint-Laurent-du-Maroni ont déjà été livrés à hauteur de 52 palettes de 84 packs d'eau sous la conduite de la CTG.

Enfin, pour sécuriser les moyens d'action déployés et anticiper les éventuelles difficultés auxquelles les personnels de l'éducation nationale pourraient être confrontés, Monsieur le Recteur a réuni la formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT) pour réfléchir et se prononcer sur :

- les protocoles « Eau » *i.e.* les conduites à tenir en cas de coupure d'eau ;
- la prévention des situations de malaise au travail liées à cet épisode de sécheresse.

Une fois ces documents validés par la F3SCT, ils seront diffusés dans tous les établissements scolaires.

Contact Presse :

Cellule communication du Rectorat, 06 94 27 80 81 ou 06 94 40 35 62 / communication@ac-guyane.fr